

La castration du chat

Entre 5 mois et demi et 6 mois votre chat devient pubère, si vous ne souhaitez pas avoir de portées à la maison il faut dès lors penser à la castration.

La castration chirurgicale :

- permet d'éviter les saillies ;
- élimine le **marquage urinaire** hormonal ;
- protège des **maladies sexuellement transmissibles** : le sida du chat et la leucose ;
- limite les bagarres entre chats et donc les affections associées : abcès, fractures, plaies, ...

La castration chirurgicale présente deux inconvénients :

- elle est définitive, il faut donc être sûr de ne pas vouloir de chatons plus tard !
- elle entraîne une prise de poids. Celle-ci peut être évitée si on adapte l'alimentation en conséquence.

Il est donc important de prendre un rendez vous pour effectuer une consultation au moment de la puberté et prendre la bonne décision.

La castration chirurgicale, comment ça se passe chez nous ?

Nous accueillons votre chat le matin entre 7h30 et 8h, à jeûn depuis la veille 20h pour la nourriture et depuis 6h pour l'eau.

La castration se passe sous anesthésie générale avec une gestion de la douleur adaptée. Une fois votre animal bien réveillé vous pouvez le récupérer (entre 15h et 19h en général).

Ce déroulement, la procédure chirurgicale et l'anesthésie sont adaptés individuellement à chaque animal donc certaines étapes peuvent varier, pour avoir plus de détail appelez nous.

Et après ?

Une consultation est prévue pour vous expliquer les changements à effectuer à la maison et la surveillance à apporter dans les quelques jours suivant la chirurgie.